

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE LA LOIRE

 <p>USSON-EN-FOREZ</p>	<p>Extrait du registre des délibérations De la commune D'USSON-EN-FOREZ</p>	<p>Délibération n° D20261805-08 Du 18 mai 2026 TERRAIN DE FOOT TRAVAUX DE GROSSES RÉFECTIONS TRAVAUX COMPLÉMENTAIRES</p>
---	---	--

Nombre de membres			Date de la convocation	12.05.2026
Afférents au conseil municipal	15		Date d'affichage	12.05.2026
En exercice	15			
Qui ont pris part à la délibération	12	Pouvoir	3	

L'an deux mille vingt-six, le DIX HUIT du mois de mai à 20 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mr Hervé BÉAL - maire

Étaient présents : BEAL H – DELORME D – DESSALCE S – CHATAING P – MAILLET-BERT P – SANTORO B – BONNEVAUX V – PITAVY A – CHABRIER C – DAURELLE T – GALLON S – BOUREILLE C – RIVAL N – DE CAESTECKER M – MEY L (12)

Absents avec pouvoir : CHATAING P – BOUREILLE C – DE CAESTECKER M (3)

Absents sans pouvoir : (0)

Secrétaire : Sandrine DESSALCES

**TERRAIN DE FOOT  
TRAVAUX DE GROSSES RÉFECTIONS  
TRAVAUX COMPLÉMENTAIRES**

Monsieur le Maire expose à l'Assemblée que les travaux de réfection de la pelouse du terrain de foot sont actuellement en cours. Or, à la mise en de l'arrosage automatique, il est apparu qu'il était nécessaire, pour un bon fonctionnement, de mettre en place un **surpresseur**.

**Coût des travaux supplémentaires : 8 162.68 HT.**

Monsieur le Maire demande à l'assemblée de bien vouloir statuer.

Oùï cet exposé et après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres présents ;

- **Prend acte** de la nécessité de mettre en place un surpresseur pour un bon fonctionnement de l'arrosage automatique du terrain de foot, pour un montant de **8 182.68 € HT** ;
- **S'engage** à réserver au budget les crédits nécessaires ;
- **Autorise** Monsieur le Maire à signer tout document afférent à ce dossier.

Fait à Usson en Forez, le vendredi 29 mai 2026.



<p>Hervé BÉAL, Maire</p> 	<p>Sandrine DESSALCES, secrétaire de séance</p> 
--	--